

VOUS AVEZ AIMÉ
LA HAUSSE
DES FACTURES
D'ÉNERGIE



VOUS ALLEZ ADORER
LA HAUSSE
DES TARIFS
DE LA JUSTICE

Conseil • Efficacité • Confiance

LES HUISSIERS
DE JUSTICE

HDJ

www.huissier-justice.fr

DÉRÉGLEMENTATION DES PROFESSIONS JURIDIQUES
Demain, les huissiers de justice ne pourront plus garantir
des tarifs accessibles à tous.

WUOOO

Conseil • Efficacité • Confiance

LES HUISSIERS
DE JUSTICE

HDJ

LA RÉGLEMENTATION DES TARIFS, C'EST ASSURER L'ÉGAL ACCÈS À LA JUSTICE

Aujourd'hui, les tarifs sont identiques sur l'ensemble du territoire.

Les tarifs des prestations de service public assurées par les huissiers de justice, comme la signification et l'exécution des décisions de justice sont

fixés par l'état : **partout en France, le tarif est calculé de la même façon, avec les mêmes prix.**

Certains tarifs sont minorés pour protéger les plus faibles.

Aujourd'hui, les huissiers de justice **assurent la gratuité de certaines prestations ou des tarifs minorés**, par exemple pour les créanciers de pensions alimentaires, après des procédures de divorce, pour les foyers en situation de surendettement, pour les salariés

après des procédures de licenciement, ou encore en cas de petites créances.

Ces tarifs fixés par l'État permettent ainsi de protéger les foyers et les personnes les plus vulnérables.

Des actes souvent réalisés à perte.

Ces tarifs réglementés ne correspondent pas, la plupart du temps, au coût réel des actes correspondants. C'est grâce à la compensation entre les prestations réalisées à perte et les autres missions que se réalise **l'équilibre économique des études**.

Si le projet de réforme, qui prévoit que tous les actes seront réalisés selon leur coût de production, devait être mis en œuvre, il se traduirait par une augmentation mécanique des tarifs dont bénéficient les justiciables les plus faibles.

CE QUE NOUS PROPOSONS

- **Accompagner** l'évolution vers un service public numérique pour encore réduire le coût du service public de la Justice tout en conservant la qualité de service et de sécurité offerte par l'huissier de justice aux citoyens.

- **Poursuivre** la réforme concertée du tarif en cours qui doit permettre de rendre plus clair et plus transparent son calcul.

